

Appel à projets national 2016-2017

Programme National pour l'Alimentation (PNA)



FICHE DE CANDIDATURE

Intitulé du projet : Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay

Région : Hauts-de-France

Structure porteuse du projet: Communauté d'agglomération de Bethune Bruay dite "Artois Comm"

Type de structure (statut): EPCI

Adresse postale: Hôtel communautaire, 100 avenue de Londres, CS 40548 62411 Béthune CEDEX

Courriel, téléphone : contact@artoiscomm.fr, 03 21 61 50 00

Nom et coordonnées de la personne responsable de la structure : M. Alain WACHEUX, Président

Coordinateur du projet (nom de la personne, fonction et coordonnées):

FAIVRE-PICON Fanny, coordinatrice CAAP Agglo, fanny.favrepicon@artoiscomm.fr – 03 62 61 48 73

Thématique(s) du PNA associée(s) : justice sociale ; l'éducation alimentaire des jeunes ; la lutte contre le gaspillage alimentaire ; l'ancrage territorial et la mise en valeur du patrimoine alimentaire.

- Cocher s'il s'agit :**
- d'un projet alimentaire territorial (PAT)
 - d'un projet à valence environnementale forte
 - d'un projet à valence nutrition/santé forte
 - d'un projet à valence sociale forte

Public(s) cible(s) (qui et combien de personnes):

| Jeunes (préciser) | Professionnels (préciser) | Personnes incarcérées | Personnes démunies | Personnes à l'hôpital et/ou séniors | Grand public | Autres (préciser) |
|--|---|--------------------------|-----------------------|---|--|----------------------|
| Elèves des écoles maternelles, primaires, collèges, lycées | - Personnel des cantines (cuisinier, gestionnaire, encadrant...) et animateurs péri-scolaires - Agriculteurs | | | | Habitants : 225 555 habitants (puis plus de 275 000 habitants au 1er janvier 2017) | |

Résumé du projet (cible, actions et objectifs principaux, en 10 lignes maximum) :

Forte de plusieurs années d'engagement au service d'une démarche agricole et alimentaire, Artois Comm. souhaite poursuivre les dynamiques d'actions, élargir les interventions et associer de nouveaux acteurs en mettant en oeuvre un Projet Alimentaire Territorial à compter de 2018. Les actions menées en concertation avec de nombreux acteurs ont permis à l'agglomération de dégager les enjeux, de fixer des priorités et de constituer un socle solide permettant de se projeter vers un développement de son système alimentaire territorial à court terme. Les orientations du programme visent principalement au renforcement des filières de proximité, au développement de l'approvisionnement en produits locaux et à la mise en place d'actions de promotion du « bien manger » et des objectifs du Programme National Alimentation (PNA) auprès d'un public large.

Partenaires impliqués et leurs contributions :

| Nom du partenaire | Statut juridique | Contributions (technique, financière, etc.) | |
|---|---------------------------|---|----------------------------------|
| | | Acquises (préciser) | En cours (préciser) |
| Conseil Régional Hauts de France | collectivité territoriale | Contrat Agriculture et Alimentaire Périurbaines (CAAP Agglo) signé fin 2014 | Demande de subvention 2017 |
| Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais | organisme consulaire | Conventions annuelles de partenariat pour la réalisation d'un programme d'actions sur le territoire | Renouvellement programmé en 2017 |
| A PRO BIO | Association | Conventions annuelles de partenariat pour la réalisation d'un programme d'actions sur le territoire | Renouvellement programmé en 2017 |
| Cuisine centrale du SIVOM du Béthunois et communes de l'agglomération | Collectivités | Partenariat et relais réguliers | |
| Conseil Départemental 62 | Collectivité territoriale | Partenariat et contribution partagés en faveur des restaurations collectives des collèges | |

Budget global estimé : 86 000 euros

Subvention demandée : 25 800 euros soit 30 % du projet

Echelle de mise en oeuvre: locale régionale nationale

Durée du projet : 24 mois

Calendrier prévisionnel (dates et étapes clefs du projet) :

| Da | Etapes clefs |
|--------------------|---|
| 01/01/2017 | Début du projet |
| 1er trimestre 2017 | Préparation de la consultation pour la désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la construction du PAT |
| Juin 2017 | Prolongement des actions Approlocal et accompagnement des structures de restauration collective Démarrage de la mission de construction du PAT (18 mois) |
| Fin 2017 | Bilan annuel, évaluation contractuelle avec la Région et poursuite de l'AMO |
| 31/12/2018 | Finalisation du PAT |

Etat d'avancement de l'action : Action nouvelle Développement d'un projet existant (préciser)

Outils, livrables attendus :

documents cadre, éléments de veille et d'analyse, supports de communication, animations collectives

Indicateurs de réalisation et d'évaluation:

Nombre d'actions nouvelles engagées; nombre d'agriculteurs et de structures de restauration collective suivis et accompagnés; nombre d'agriculteurs et de structures de restauration collective inscrits sur "Approlocal" ; taux de produits locaux et/ou bio dans les structures de restauration collective, développement des actions de communication en faveur des publics,
Niveau de rayonnement et impacts des démarches menées, niveau de reconnaissance par les acteurs du territoire, impact économique....

Valorisation envisagée :

Formalisation du projet alimentaire territorial en 2018, et cosigné par les partenaires

Documents à joindre au dossier de candidature :

- ✓ Dossier de demande de subvention (maquette financière, lettre de demande de subvention et RIB) ou Cerfa 12156-03 pour les associations uniquement.
- ✓ Présentation du projet en 5 feuilles recto-verso maximum.

Le dossier complet devra être envoyé par courriel à la DRAAF/DAAF ainsi qu'en 2 exemplaires par courrier avant le 30 novembre 2016.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Code du projet (REG-AAP2016-n°):

Points forts:

Points faibles:

Sélectionné

Admissible mais non sélectionné

Non admissible

Note et appréciation :